

Pour un pilotage des UMR efficace et à la main des établissements d'enseignement supérieur et de recherche

Les propos d'Antoine Petit, tels que [rapportés par la presse](#), pointant « la petite école [d'ingénieur] sympathique mais qui met un maître de conférences et demi dans un laboratoire » et positionnant les écoles comme des partenaires de seconde zone, sont inacceptables et méprisants. Feignant d'ignorer le poids réel des écoles dans la recherche et l'innovation en France, ces propos bafouent les valeurs de respect mutuel entre partenaires qui sont au cœur du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche et ne sont pas appropriées de la part d'un président-directeur général du CNRS. En réaction, la CDEFI et la CGE renouvellent leur appel à un dialogue constructif et respectueux entre partenaires pour améliorer et simplifier le fonctionnement des unités mixtes de recherche (UMR).

Paris, le 5 septembre 2022,

Ces dernières années, la CDEFI et la CGE ont plusieurs fois communiqué sur l'interprétation des textes de loi concernant la gestion des laboratoires et de leurs productions ainsi que sur les pratiques de négociation concernant le partage de cette gestion entre les acteurs qui sont au cœur de la recherche partenariale dont les écoles d'ingénieurs font partie. En effet, les écoles, qui forment plus de 60 % des doctorants inscrits dans le domaine des sciences et technologies, sont tutelles de près d'un quart des UMR et emploient environ un quart des enseignants-chercheurs titulaires en France. Au sein de ces UMR, ce sont bien souvent elles qui « apportent les affaires » par leurs contacts privilégiés avec les entreprises, légitimant pleinement leur volonté de conventionner et de contracter directement avec ces partenaires.

Rappeler cette réalité, c'est ouvrir les yeux de l'administration et du public sur le caractère inique des règles simplistes de répartition (des rôles, des revenus) imposées par le CNRS qui cherche tout à la fois et par tous les moyens à imposer à l'échelle nationale sa vision uniforme de la gouvernance des UMR et la prééminence de sa position dans cette gouvernance. À l'opposé de cette position dogmatique, les écoles d'ingénieurs ont ainsi continuellement et légitimement demandé, arguments et exemples à l'appui, que les prémisses du besoin revendiqué de simplification et que les attentes en matière de gestion des UMR soient clairement exprimées. La CDEFI a, dans ce contexte, toujours exprimé son accord pour participer à des travaux collectifs et respectueux de tous les interlocuteurs comme de la réalité du terrain, conduits de sorte à rendre plus efficace la gestion des UMR au service de la qualité de la production scientifique.

Les exposés susmentionnés ont abouti en juillet dernier à une rencontre entre le bureau de la CDEFI et la présidence du CNRS qui augurait d'échanges redevenus raisonnables pour l'année académique qui commence. Par ailleurs, la feuille de route du MESR, présentée en séminaire gouvernemental le 31 août dernier, comporte le point suivant : « renforcer l'autonomie des établissements et clarifier le pilotage et la gestion des laboratoires ». Tous les acteurs à tous les niveaux semblaient donc s'accorder sur les objectifs visés.

Pourtant, en cette rentrée académique, les écoles d'ingénieurs découvrent le traitement particulièrement méprisant qui leur est fait par le président-directeur général du CNRS dans la presse, qui persiste avec provocation à caricaturer leurs activités de recherche et d'innovation en n'hésitant pas à faire valoir un raisonnement fallacieux et à faire preuve d'un ton condescendant. Mais malgré le climat instauré par Antoine Petit, la CDEFI et la CGE ne surenchéiront pas en demandant l'application systématique et sans discernement de réformes non concertées. D'ailleurs, le président de la République lui-même proposait récemment de transformer le CNRS en « agence de moyens ». Une nouvelle répartition des rôles pourrait ainsi être envisagée mais, quoiqu'il en soit, chacun sait qu'il serait contreproductif de succomber à la tentation de suivre un seul et unique point de vue.

C'est pourquoi nous préférons emprunter une autre voie. Nous le rappelons, caricaturer et mépriser l'implication d'un des acteurs majeurs de la recherche dans les UMR ne fera jamais progresser leur organisation. La CGE et la CDEFI prônent au contraire un dialogue apaisé et respectueux pour analyser de manière réaliste chaque situation ; il s'agit de mettre tous les acteurs autour de la table pour instaurer une configuration tripartite équilibrée entre les universités/écoles, les organismes et les entreprises dans les UMR. L'efficacité des UMR repose sur cette collaboration vertueuse entre les parties et la bonne prise en compte des apports de chacun.

C'est dans cette perspective de responsabilité partagée que la CDEFI et la CGE rappellent au MESR qu'elles sont disponibles pour envisager avec les organismes de recherche nationaux qui le souhaitent une organisation plus claire et une gestion plus équitable des laboratoires concernés.

À propos de la CDEFI

Fondée en 1976, la CDEFI (Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs) réunit l'ensemble des directeurs et directrices des établissements ou composantes d'établissements, publics ou privés, accrédités par la Commission des titres d'ingénieur (CTI) à délivrer le titre d'ingénieur diplômé. Elle a pour principale mission d'étudier tous sujets relatifs au métier et à la formation des ingénieurs, ainsi qu'au développement de la recherche et à la valorisation de celle-ci. Elle a, de plus, vocation à promouvoir l'Ingénieur de l'école française, dans le monde comme en France. Ainsi, la dimension internationale est au cœur de ses préoccupations, notamment dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Site internet : www.cdefi.fr

Twitter : <https://twitter.com/Cdefi>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/5323901/>

Contact presse, Agence *MadameMonsieur* :

Stéphanie MASSON – smasson@madamemonsieur.agency – 06 84 65 17 34

À propos de la CGE

Créée en 1973, la CGE regroupe 233 Grandes écoles en France, dont 13 Grandes écoles étrangères, couvrant de nombreuses spécialités : ingénieur, management, architecture, sciences politiques, création & design, journalisme, écoles militaires, écoles vétérinaires et de santé... Les Grandes écoles représentent plus de 43 % des diplômes de grade master délivrés chaque année en France. Assurant une recherche intensive, elles mettent en cohérence le projet pédagogique de l'étudiant et les débouchés professionnels. L'appartenance à la CGE est un véritable label de qualité. La CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux : excellence des cursus, insertion professionnelle, lien à l'entreprise, innovation, ouverture internationale, impact sociétal... Les 233 Grandes écoles membres proposent une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples en réponse aux besoins du monde socio-économique.

Site internet : www.cge.asso.fr

Twitter : <https://twitter.com/ConferenceDesGE>

Contact presse CGE

clehyaric@epoka.fr - 06 60 43 65 02